

Évaluation du patrimoine urbain

# ARRONDISSEMENT

d'Outremont

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine  
Direction du développement urbain  
Division du patrimoine et de la toponymie

**Évaluation du patrimoine urbain**

# ARRONDISSEMENT

## **d'Outremont**

Montréal 

## **Étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine**

Direction du développement urbain, sous la direction de Madame Céline Topp

Cette analyse du patrimoine urbain a été réalisée par la Division du patrimoine et de la toponymie sous la direction de Jean-François Gravel, chef de division. Le travail a été effectué de janvier 2003 à mai 2004 dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui a été adopté par le Conseil municipal le 23 novembre 2004. L'équipe du projet comprend, pour l'évaluation du patrimoine bâti et la recherche historique, Julie Boivin, Elizabeth Bonner, Anne-Marie Dufour, Guy Lafontaine, Christiane Lefebvre et Pierre-Paul Savignac, architectes, et Denise Caron, historienne. La recherche et l'écriture pour le patrimoine archéologique ont été réalisées par Claire Mousseau, archéologue, avec la collaboration de Françoise Duguay, François Bélanger, Anne-Marie Balac et Christian Roy, également archéologues. De plus, Gisèle Trépanier, conseillère en aménagement, et Nicole Halpert, chargée de communication, ont participé à la révision des textes tandis que Ginette Bouchard, secrétaire d'unité administrative, a procédé à la saisie de texte. Finalement, nous tenons à remercier nos collaborateurs des directions de l'aménagement urbain et des services aux entreprises des arrondissements.

### **Remerciements**

Rendus cartographiques :

Division des politiques et du Plan d'urbanisme

Révision linguistique :

Sylvie Poulin

Conception graphique et mise en page :

Marie Violaine Lamarche

Photographies :

Ville de Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, P. Fauteux, Musée McCord

Ce document fait partie d'une série de cahiers qui ont été réalisés pour chacun des 27 arrondissements de la Ville de Montréal. Les différents cahiers d'évaluation du patrimoine urbain peuvent être consultés sur notre site internet à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/patrimoine](http://ville.montreal.qc.ca/patrimoine)

ISBN 2-7647-0459-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2005

**Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine**

**Direction du développement urbain**

**Division du patrimoine et de la toponymie**

**TABLE DES MATIÈRES**  
ARRONDISSEMENT  
d'Outremont

---

7	<b>AVANT-PROPOS</b>
9	<b>I. CADRE MÉTHODOLOGIQUE</b>
9	<b>1.1 Introduction</b>
9	<b>1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial</b>
9	1.2.1 Approche, étapes et résultats
11	1.2.2 Critères de sélection
14	<b>1.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial</b>
14	<b>1.4 Le patrimoine archéologique</b>
14	1.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine
16	1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissances et de conservation
17	1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme
19	<b>1.5 Nouvelles perspectives</b>
21	<b>2. HISTORIQUE</b>
25	<b>3. ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN</b>
25	<b>3.1 Mise en situation</b>
25	<b>3.2 Résultat de l'analyse</b>
25	3.2.1 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial
27	3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial
27	A Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle
32	B Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante
34	C Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle
48	D Les éléments particuliers du paysage <i>Carte synthèse: Évaluation du patrimoine urbain</i>
51	3.2.3 Le patrimoine archéologique
52	A Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel
55	B Les secteurs d'intérêt archéologique
55	C Les biens culturels à statut <i>Carte synthèse: Le patrimoine archéologique</i>
59	<b>4. RECOMMANDATIONS</b>
59	<b>4.1 Générales à l'échelle de l'arrondissement</b>
60	<b>4.2 Générales à l'échelle montréalaise</b>
61	<b>4.3 Spécifiques à l'arrondissement</b>
63	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>



Le repérage du patrimoine urbain dont nous faisons état ici a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui a été adopté par le Conseil municipal le 23 novembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme formule différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique contribuera à atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan. Il a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du Plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004. En ce qui a trait aux sites archéologiques recensés, la liste a été mise à jour en mars 2004.

Préparés par la Division du patrimoine et de la toponymie, les « Cahiers d'arrondissement » présentent la méthodologie du travail de repérage, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, la justification des choix des secteurs, des recommandations et une bibliographie. Ces cahiers, qui constituent un document d'appoint au Plan d'urbanisme, s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité, ainsi que de les aider à mieux comprendre le territoire et à développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois que l'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île, travail qui suppose non seulement l'examen de nouvelles thématiques et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal, mais aussi une harmonisation des visions et des représentations que les arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du Régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent puisse avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage connexe au Plan d'urbanisme constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et d'envisager le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une perspective commune.



## I.1 Introduction

---

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il porte aussi l’empreinte des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d’éléments naturels, de vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme l’environnement dans lequel nous vivons aujourd’hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et à l’identité d’un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, une église et une école donnant sur un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d’un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d’ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); et des rues peuvent offrir des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu’on ne peut considérer ses composantes isolément. Ainsi, l’ancienneté, le potentiel d’évocation historique, la qualité architecturale, l’harmonie et les qualités visuelles, la présence d’éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l’intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d’une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

La structure méthodologique comprend trois volets. Le premier traite de l’approche et des critères employés pour le cadre bâti d’intérêt patrimonial, le second explique ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d’intérêt patrimonial, et le troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

## I.2 Le cadre bâti d’intérêt patrimonial

---

### I.2.1 Approche, étapes et résultats

L’approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s’appuie sur le concept de paysage urbain développé par Kevin Lynch, selon lequel le territoire se découvre à partir de l’intérieur et non à vol d’oiseau (en plan), et se compose d’une succession de séquences visuelles expérimentées le long d’un parcours.

Cette approche, basée sur l’expérience spatiale, comporte au moins deux implications. L’une marque notre préférence pour la considération des bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt qu’en tant qu’objets isolés. L’autre est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par le champ visuel. Ces limites ne sont donc pas arbitrairement placées au centre des rues mais bien au fond des lots afin d’englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elles sont réalisées pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire propres qui méritent d’être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l’arrondissement comme échelle d’observation du territoire afin de dégager ces spécificités locales. De la sorte, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Si ce repérage fondé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain, il n'aurait pu être achevé sans l'étude de sources documentaires. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un processus linéaire, voici les principales étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante pour chacun des arrondissements :
  - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
  - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques :
  - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
  - consultation d'un expert en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et détermination préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Vérification de la cohérence du traitement des secteurs d'intérêt qui chevauchent plusieurs arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.

- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du repérage du patrimoine urbain se présentent sous forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre – ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclus dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inscrire tous les bâtiments intéressants, étant donné leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer individuellement les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

Le système d'identification des secteurs utilisé dans le document correspond à celui des cartes. Le premier chiffre correspond au numéro d'arrondissement. Il est suivi de la lettre E pour les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle, de la lettre I pour les secteurs de valeur patrimoniale intéressante, de la lettre N pour les secteurs industriels d'intérêt ou par la lettre U pour les secteurs urbains d'intérêt. Le deuxième chiffre correspond au numéro du secteur.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les ressources disponibles ainsi que l'état actuel des connaissances sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la méthodologie adoptée. Ces contraintes inévitables ont constitué un défi de taille pour la production de ce document qui est, malgré tout, une base solide à partir de laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

### I.2.2 Critères de sélection

#### LES SECTEURS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants<sup>1</sup> :

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique ;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive) ;
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en matière de conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit<sup>2</sup> :

- **Exceptionnels** : secteurs ayant conservé leurs qualités au chapitre des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.

- **Intéressants** : ensembles comprenant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales qui présentent un intérêt patrimonial. Ce sont toutefois des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont pu connaître un certain nombre de perturbations et qui renferment parfois des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones dont l'état est moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants propres à l'arrondissement, ce qui fait ressortir sa spécificité dans l'ensemble montréalais. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection en procédant à la constitution d'un site du patrimoine en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec*<sup>3</sup>.

1 Ces critères sont issus du document de travail Guide de gestion des études patrimoniales préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.

2 Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.

3 Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.

## LES IMMEUBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants<sup>4</sup> :

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique ;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive) ;
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en matière de conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

**Patrimoine moderne :** Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque relativement<sup>5</sup> :

- aux conditions sociales, économiques et politiques changeantes ;
- aux progrès technologiques rapides ;
- aux nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

**Patrimoine industriel :** Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architec-

turale ainsi qu'à son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants<sup>6</sup> :

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays ;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique) ;
- le procédé de production particulier ;
- le lien avec les voies de transport ;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers ;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit<sup>7</sup> :

- **Exceptionnel :** un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits aux mêmes fins et(ou) qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables quant à son architecture (par rapport à des bâtiments comparables) et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il sert souvent de point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- **Intéressant :** un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que ceux construits aux mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à des bâtiments comparables mais dans une moindre mesure que dans la catégorie précédente, et qui peut avoir subi quelques modifications.

4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.

5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.

6. Ces critères proviennent de l'*Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, document préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.

7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les bâtiments exceptionnels et intéressants propres à l'arrondissement, ce qui fait ressortir sa spécificité dans l'ensemble montréalais. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par la citation en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec*<sup>8</sup>.

## NOTIONS NOUVELLES

**Les ensembles urbains d'intérêt:** Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre, qui composent une part importante du patrimoine des anciennes banlieues, en créant une catégorie appelée Ensembles urbains d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Leur repérage est exploratoire et vise à les intégrer au Plan en les reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes:

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité des caractéristiques architecturales.

**Les ensembles industriels d'intérêt:** Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière – Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent en raison de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que de leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Il peut s'agir autant de restauration que d'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production, laquelle est malheureusement trop souvent embryonnaire actuellement. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices qui inscriront pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui préside à la sélection d'un ensemble industriel d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou à plusieurs compagnies.

8 Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.

### I.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

---

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire remonte dans certains cas au XVII<sup>e</sup> siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont souvent les marques les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes – chacune, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres pouvant compter quelques dizaines de concessions et représentant une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Cela donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le Régime français. Le système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

En raison de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, ce n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, montre l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal était encore très fortement rurale.

Plusieurs de ces chemins se sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

### I.4 Le patrimoine archéologique

---

#### I.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est «... *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines, quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable*». <sup>9</sup>

<sup>9</sup> Extrait de la *Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique*, ICAHM, ICOMOS International, 1990.

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tous types, objets témoins et tout autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important a trait au patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par l'intermédiaire des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution est unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

## À L'ÉCHELLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles (dont deux majeures, Montréal et Jésus) et plus de mille kilomètres de rives. Montréal est également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'État de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux premières découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

La plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir des premières chroniques du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Elles sont cependant souvent muettes sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus, de même que sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, comme les avant-postes de Ville-Marie. Elles se taisent parfois volontairement et, en

d'autres occasions, ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite. L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie en outre l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour sur l'île de Montréal documentent une séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires et associée à la présence de groupes aux horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières (catholiques, protestants et juifs), complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc., et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

#### **1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissances et de conservation**

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations touchant sa grande ancienneté ou le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, au moyen de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les occupations successives ont structuré le milieu d'origine et affecté les vestiges d'occupations antérieures. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé par des forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes découlant de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont envisageables selon la valeur scientifique, didactique et symbolique du site et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique de grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer en priorité sa conservation *in situ*. Une réserve archéologique est souvent garante de la mise en valeur de ce patrimoine. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent alors entraîner la conservation intégrale *in situ* de certains vestiges, la mise en valeur *in situ* de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer une récupération maximale d'informations.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces divers – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, boulevard, rue, ruelle, square, place, parc, parc-nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. C'est pourquoi la reconnaissance du patrimoine archéologique dans le Plan d'urbanisme de Montréal permettra de prévenir l'interférence négative des usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

#### **1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme**

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, la Ville de Montréal a réalisé une étude des sites archéologiques recensés en date de l'année 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique. Cette étude s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal, qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Sœurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et d'autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal sont connus.

Dans un premier temps, l'étude s'est attachée à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, et dans un second temps, à qualifier, localiser et prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

#### **LES SITES ARCHÉOLOGIQUES RECENSÉS**

Au Québec, en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, tout site archéologique découvert est codifié selon le code Borden et inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden est un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Il permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (ex. : BfJf), et selon l'ordre successif des découvertes archéologiques (ex. : BfJf-1). Au Québec, c'est le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques de la province et qui attribue les codes Borden.

La Ville de Montréal a donc enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de 2004 ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat, en considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques ;
- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ont été cartographiés, y compris les sites archéologiques altérés car ils sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu donné.

## LES BIENS CULTURELS À STATUT

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin de déterminer leur intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité d'une protection du patrimoine archéologique sur ces propriétés. Seuls les grands ensembles à statut sont cartographiés, les autres biens culturels étant présentés par arrondissement.

## LES SECTEURS D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE ET LES SECTEURS D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE À FORT POTENTIEL

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges des périodes préhistorique, de contact et historique eu égard à ses caractéristiques géomorphologiques, biophysiques, archéologiques et historiques.

Des études plus poussées doivent y être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure à ce jour difficile à estimer si l'on considère l'environnement et son degré de perturbation moderne. Il est donc nécessaire que les citoyens collaborent en communiquant toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique ainsi que des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques démontre une forte possibilité qu'il recèle des vestiges

archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors sol et leur capacité de contribuer à la connaissance constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites éventuels sont nécessaires.

Pour chacun des 27 arrondissements de l'île de Montréal, l'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des éventuels témoins archéologiques. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources documentant les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil de populations d'un territoire, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir d'études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen de cartes topographiques et de photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires de même que l'approvisionnement en eau potable et autres éléments ;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir de monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, de même qu'à partir d'études sur les parcs-nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens

- culturels à statut et les lieux historiques nationaux, comme le canal de Lachine ;
- du contexte archéologique documenté à partir de l’Inventaire des sites archéologiques du Québec ainsi que dans les publications, les rapports inédits et les relevés de découvertes. Des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain de la Ville de Montréal ; le répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le site Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L’analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet de dégager des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes, et d’élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C’est ainsi que l’on constate, sites archéologiques à l’appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s’établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, tel un moulin à farine ou à scie mu par l’eau, une tannerie artisanale ou, plus tardivement, un complexe industriel, supposent des caractéristiques d’implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales depuis le début de l’occupation de l’île de Montréal jusqu’à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d’abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l’objet d’une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et observer, plus avant, le degré de conservation d’éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, comme l’ajout de remblais en rive, ont été réévaluées par suite de l’inspection visuelle. Les résultats de l’ensemble de ces étapes d’évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l’île de Montréal, l’orthophoto 2002,

afin de bien saisir toute la portée de l’urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l’île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s’agit aucunement d’une étude de potentiel archéologique « fine » de l’île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d’urbanisme : site archéologique recensé intègre, site archéologique recensé altéré, secteur d’intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d’intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

## I.5 Nouvelles perspectives

---

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d’urbanisme nous permet d’atteindre plusieurs objectifs et d’ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d’avenir. Il permet entre autres :

- d’élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu’on retrouvait dans le Plan d’urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d’urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal ;
- de contribuer à accroître l’intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine et d’en sensibiliser d’autres à l’importance de cet enjeu ;
- d’amorcer une exploration de nouvelles notions que l’on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.) ;
- de contribuer à l’identification d’enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine ;
- de développer une vision globale et partagée en vue d’une planification et d’une action concertées en matière de patrimoine, en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.



# 2.

## HISTORIQUE

Située sur le mont Royal, à proximité d'escarpements naturels, la côte Sainte-Catherine tient son nom des sulpiciens, qui sont seigneurs de l'île de Montréal depuis 1663. Les terres de cette côte sont concédées dès 1694 et traversées par un chemin sinueux. Les colons qui s'y installent vivent d'agriculture et cette activité économique continue pendant deux siècles. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la production agricole se diversifie. En effet, comme ailleurs sur le versant nord de la montagne, des maraîchers cultivent, entre autres, des melons de Montréal – un melon brodé vendu jusqu'aux États-Unis. De plus, de riches propriétaires terriens entretiennent des vergers de pommes Fameuse, des prunes et des cerises. La culture des fleurs, une ferme-école, des troupeaux de vaches laitières et l'élevage de chevaux de race complètent le portrait de l'activité agricole à Outremont à cette époque.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le cimetière Mont-Royal prend place sur les flancs de la montagne. Il reçoit sa première sépulture en 1852, bien avant l'incorporation du village d'Outremont. Ce cimetière, constamment embelli par des architectes paysagistes, compte une collection d'arbres toujours en évolution.

En 1875, la côte Sainte-Catherine est toujours la seule route. Elle constitue l'épine dorsale du nouveau village d'Outremont, qui ne compte alors qu'une quarantaine de résidences. Le nom descriptif d'Outremont est d'abord donné à la résidence de la famille Bouthillier, et renvoie au mont Royal. Dès 1879, sept avenues sont percées dans l'axe des terres. L'arrivée des Clercs de Saint-Viateur sur le territoire sera important dans le développement urbain. À partir de 1887, ils achètent leurs premières terres et deviennent, quelques années plus tard, les plus grands propriétaires terriens d'Outremont. Sur leur immense domaine, ils mettent sur pied une ferme-école où les élèves sourds-muets s'initient à la culture maraîchère, et en 1896, ils font construire leur maison provinciale – cet édifice existe toujours. À cette époque, les Clercs de Saint-Viateur lotissent une partie de leur terrain et ouvrent des rues; ils figurent dès lors parmi

les importants promoteurs immobiliers. La toponymie outremontaise illustre l'importance de cette communauté religieuse. En effet, plusieurs noms de rue évoquent des personnages qui leur sont associés: Saint-Viateur, Ducharme, Champagneur, Lajoie et Querbes. Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, les clercs donnent également le terrain pour la construction de la première église paroissiale (Saint-Viateur). En 1911 débutent les travaux de construction de l'église actuelle. Outre les clercs, une autre communauté religieuse marque le territoire. En 1889, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie achètent quelques terres et en 1905, elles construisent le pensionnat Saint-Nom-de-Marie sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine; plus tard, leur maison mère sera érigée sur le boulevard du Mont-Royal. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en plus de trois églises catholiques, des lieux de culte de confessions diverses se construisent pour desservir la population, notamment des églises protestantes de différentes dénominations et des synagogues pour les Juifs de différentes congrégations.

En 1893, l'hôtel de ville s'installe dans une des premières maisons situées sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Ce bâtiment gardera cette fonction jusqu'en 2002. Il abrite maintenant les bureaux de l'arrondissement d'Outremont. Dans les années 1890, la population compte moins de 400 habitants. Dès cette époque, la municipalité se préoccupe de l'aménagement de son territoire. Les maisons unifamiliales, les duplex, les triplex, les maisons d'appartements ou encore les conciergeries seront tous soumis à des règlements de zonage et de construction sévères permettant à la ville d'Outremont de mieux contrôler son développement. En 1905, plusieurs rues sont ouvertes. Des industries commencent à s'implanter le long de la voie ferrée. Des rangées de triplex voient le jour dans le quartier nord. Le peuplement y est plus dense; à l'image du quartier Mile-End, il attire une population de locataires, principalement issus de la classe ouvrière. Pendant ce temps, les habitations du secteur sud sont encore entourées de champs. Les

institutions des Sœurs Missionnaires de l’Immaculée-Conception (1903) et des sœurs de la société de Marie-Réparatrice (1911) augmentent le nombre des ensembles institutionnels sur le territoire. Dans les années 1910, la population atteint plus de 5 000 personnes. Le développement d’Outremont s’accélère et dans la construction résidentielle des records sont atteints en 1912-1913. C’est à cette époque, et jusqu’à la fin des années 1920, que se construisent la plupart des conciergeries qui bordent les grandes artères est-ouest que sont les avenues Van Horne et Bernard.

En 1915, Outremont change de statut municipal et passe au rang de cité. Une politique d’aménagement du domaine public qui est élaborée alors donne au territoire son caractère distinctif, à savoir la plantation soutenue d’arbres en bordure des voies publiques et l’aménagement de plusieurs parcs. Quelques années plus tard, la municipalité favorisera l’enfouissement du réseau électrique sur les artères commerciales, et dans les secteurs résidentiels, les lignes d’alimentation seront placées en arrière des lots ou dans les ruelles. La qualité du paysage urbain s’en trouve grandement améliorée. À l’aube de la crise économique de 1929, un théâtre de 1 000 places est construit; il dessert une population en pleine croissance. En 1938, le collège Stanislas, dont la particularité est de faire partie du réseau des lycées français, s’ajoute aux institutions d’enseignement déjà en place. L’année suivante, la compagnie Steinberg choisit Outremont pour installer le premier magasin d’alimentation à grande surface de l’île de Montréal. La ville atteint alors l’apogée de son développement et les lots y sont presque tous occupés. En effet, la population a augmenté de 15 000 personnes entre 1920 et 1941 et s’établit à 30 751 citoyens à la fin de cette période. On constate aujourd’hui que plus de la moitié des habitations de l’ensemble du territoire ont été érigées entre 1915 et 1945.

Outremont compte actuellement plus de 23 000 habitants, que l’on associe souvent d’emblée à une classe aisée. Pourtant, Outremont a accueilli au fil du temps différentes couches de population, autant les classes moyennes supérieures que les ouvriers. Ces derniers, concentrés dans le secteur nord du territoire, représentaient à une certaine époque la moitié des habitants de la municipalité. Aujourd’hui, la population majoritairement francophone demeure diversifiée et elle comprend une communauté juive relativement importante.

L’activité commerciale à Outremont a toujours été concentrée le long des avenues Bernard, Van Horne et Laurier, desservant principalement la population locale. Depuis 1980, les nouveaux restaurants et boutiques qui ont ouvert leurs portes attirent une clientèle plus large.



*Looking towards Mount Royal from St. Viateur Street, sans date, <http://www.bnquebec.ca>, Collection Cartes postales, CP 5280*

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Outremont est en plein essor. Prise probablement du sommet des bâtiments des Clercs de Saint-Viateur, cette photo montre l’état du développement avant que les arbres ne soient plantés en bordure des rues.



PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, BNQ-M

Cote : G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

En 1907, des terres agricoles de la côte Sainte-Catherine sont déjà loties, posant ainsi les jalons du type de développement urbain qui suivra. Dans ce secteur, les lots sont de grandes dimensions et contrastent avec les îlots plus denses des avenues McEacran et Davaar.



# 3.

## ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN

### 3.1 Mise en situation

---

Outremont se compose de plusieurs secteurs qui affichent un paysage urbain à la fois homogène et diversifié. De nombreux bâtiments ont été identifiés comme étant d'intérêt patrimonial, mais c'est la valeur du patrimoine bâti combinée à un ensemble de composantes du paysage urbain – comme le caractère des avenues et la présence de la montagne, de parcs et de belles perspectives – qui donne à Outremont toute sa valeur.

Par ailleurs, à partir des années 1960, les lots à construire sont devenus très rares et cette situation a provoqué un plafonnement de la population. Une révision des règlements de zonage a de son côté permis la construction d'édifices en hauteur et la destruction de quelques bâtiments d'intérêt. Ces facteurs, auxquels s'ajoute la croissance de la fonction commerciale, créent une pression sur les édifices résidentiels et poussent à la subdivision des grandes propriétés. De plus, la désuétude des bâtiments industriels incite au recyclage de certains secteurs en zones résidentielles.

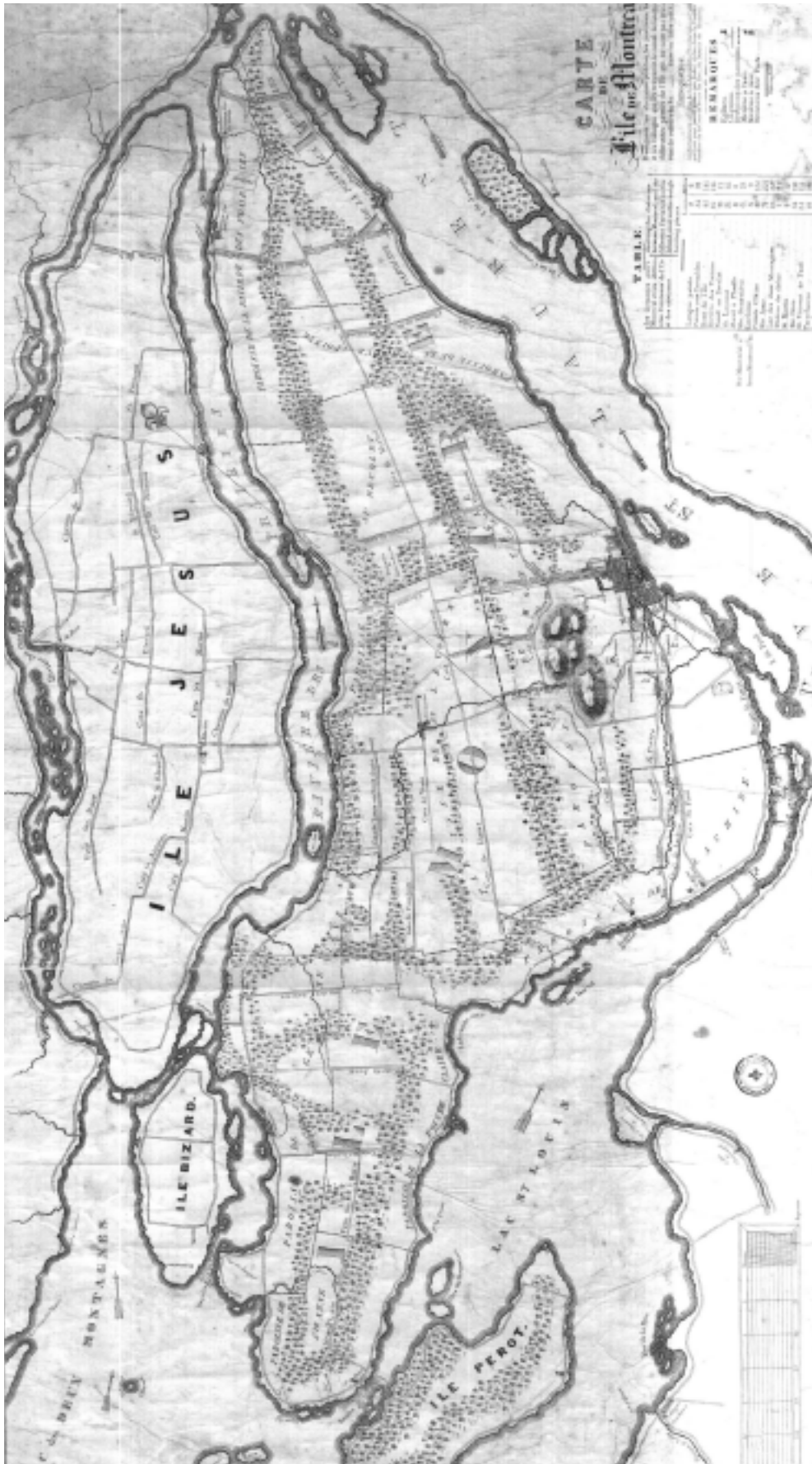
Le territoire d'Outremont est donc en mutation et il importe de bien cerner les éléments qui contribuent à la qualité de l'environnement afin d'en préserver toute la richesse.

### 3.2 Résultat de l'analyse

---

#### 3.2.1 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Le chemin de la côte Sainte-Catherine constitue la voie de communication la plus ancienne de l'arrondissement et le premier axe de peuplement du village. Le tracé du chemin a ceci de particulier qu'il épouse la topographie de la montagne, d'où son parcours sinueux. Les divers édifices qui jalonnent son parcours illustrent, par la diversité de leurs fonctions et leurs caractéristiques stylistiques, les différentes étapes du développement d'Outremont.



André Jobin, Carte de L'île de Montréal, 1834, BNQ

### 3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

#### A. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

##### 16.E.1 SECTEUR DE LA MONTAGNE

Il s'agit du secteur qui couvre la partie bâtie située au sud de l'arrondissement. Cette zone est la plus escarpée d'Outremont. La topographie du secteur de la montagne a favorisé les prouesses architecturales et paysagères. Les résidences unifamiliales cossues dominent, mais on trouve aussi quelques bâtiments jumelés bifamiliaux. Le secteur présente un échantillonnage de styles évocateurs du passé, mais également des nouvelles tendances du XX<sup>e</sup> siècle (Art déco, « split level », style international). Les parcelles sont de dimensions variées en raison de la configuration des rues. Ces dernières sont sinueuses – parfois en lacet pour éviter les pentes trop raides – et bordées de nombreux arbres, ce qui renforce le caractère pittoresque du quartier. Les résidences cossues qui bordent le chemin de la Côte-Sainte-Catherine sont juchées sur le haut des terrains et accessibles par de longs escaliers. La partie a), située au sud du boulevard du Mont-Royal, est incluse dans l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.



16.E.1 96, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

##### 16.E.2 SECTEUR DE L'AVENUE BELOEIL

Limité au nord par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et au sud par le boulevard du Mont-Royal, ce secteur couvre les avenues Beloeil et Courcellette ainsi que le côté est de l'avenue Claude-Champagne. On y retrouve des parcelles d'environ 36 mètres de profondeur et variant en moyenne entre 9 et 10 mètres de largeur. Le bâtiment jumelé domine ce secteur, bien qu'il comprenne un certain nombre de résidences unifamiliales isolées. L'usage de matériaux nobles comme la pierre et la brique caractérise cet environnement relativement homogène, même si divers styles architecturaux y sont représentés. Le traitement paysager est soigné; chaque parcelle comporte une pelouse plantée d'arbustes et d'arbres matures.



16.E.2 18-20, avenue Beloeil

### 16.E.3 SECTEUR VINCENT-D'INDY

Ce secteur est limité au sud par le cimetière Mont-Royal, à l'ouest par l'avenue Vincent-d'Indy et au nord par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Il est composé exclusivement d'édifices institutionnels dont les plus importants, du point de vue patrimonial, sont l'ancien pensionnat du Saint-Nom-de-Marie (1903) et la maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (1923-1925, architectes Viau & Venne). L'église (1930), le presbytère (1936) et l'école Saint-Germain (1936) forment également un ensemble institutionnel de grande valeur. Le pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal (l'ancien collège Jésus-Marie) et la salle Claude-Champagne affichent une architecture plus moderne.

La partie a) située au sud de l'avenue Maplewood (où l'on retrouve le réservoir construit en 1913-1914 par la Montreal Water & Power, la maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et la salle de concert Claude-Champagne) est incluse dans l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.



16.E.3 Pensionnat Saint-Nom-de-Marie

---

### 16.E.4 LE PARC OUTREMONT

Ce secteur correspond au front bâti donnant sur le parc Outremont ainsi qu'aux tronçons de rues situées entre le parc et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Le développement de cet îlot est associé aux Clercs de Saint-Viateur qui, en 1896, y fondent une ferme-école pour les sourds-muets sur l'ancienne ferme Bouthillier-McDougall. Il s'agit d'un secteur très homogène dont le bâti est formé essentiellement de résidences. On y retrouve des maisons isolées de deux étages, généralement en brique et à toit plat, avec rez-de-chaussée surélevé d'environ un mètre par rapport au niveau du sol. L'église Saint-Viateur et l'académie Querbes viennent compléter le panorama de ce quartier.



16.E.4 Fontaine du bassin McDougall (1916) inspirée par les groupes d'enfants qui ornent le parterre du château de Versailles

---



16.E.4 Académie Querbes, avenue Bloomfield

---

### 16.E.5 LE SECTEUR SAINT-VIATEUR ET BEAUBIEN

Ce secteur a été nommé en l'honneur de la famille Beaubien, qui a joué un rôle majeur dans le développement d'Outremont. Il s'agit des anciennes terres de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur et de la famille Wiseman.

Le cadre bâti du secteur Saint-Viateur et Beaubien est composé majoritairement de résidences unifamiliales jumelées. Un choix restreint de matériaux et de couleurs permet de préserver une certaine uniformité, même si les résidences sont d'une grande diversité stylistique. Les résidences sont implantées sur des terrains soigneusement aménagés. Les arbres matures qu'on retrouve sur les parcelles contribuent à la qualité du cadre bâti de ce secteur. On remarque aussi quelques institutions dignes de mention, notamment la maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur.



16.E.5 563-569, avenue Wiseman

---



16.E.5 Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur

---

### 16.E.6 L'AVENUE BERNARD

Ce secteur correspond à l'avenue Bernard entre la rue Hutchison et l'avenue McEachran. La grande majorité (75 %) des bâtiments qui bordent l'avenue Bernard ont été construits dans les années 1920, ce qui explique l'harmonie qui se dégage de cette voie commerciale très animée, surtout durant la saison estivale (cafés-terrasses). Les conciergeries constituent le type architectural dominant de ce secteur. Ces immeubles multifamiliaux comptent trois ou quatre étages et leurs demi-sous-sols ainsi que leurs rez-de-chaussée sont généralement occupés par des commerces. Les marges de recul avant sont d'environ 3 mètres et les terrains sont le plus souvent recouverts de pavés. On notera la présence sur cette artère du cinéma Outremont, bâtiment cité en 2000 et qui a entièrement été restauré.



16.E.6 1425, avenue Bernard



16.E.7 814-816, avenue Pratt

### 16.E.7 LE SECTEUR CENTRE

Ce secteur est limitrophe aux quartiers industriel et ouvrier. Cette portion du territoire d'Outremont se caractérise par une forte homogénéité, laquelle repose sur le fait que la majorité des immeubles se sont construits en un court laps de temps, entre 1903 et 1920. Le paysage urbain est dominé par des résidences unifamiliales jumelées ou des duplex jumelés aux accès indépendants. Il existe aussi un certain nombre de résidences unifamiliales isolées, particulièrement autour du parc Pratt. La qualité exceptionnelle de ce secteur résulte de sa cohérence visuelle mais aussi de la présence de parcs bien aménagés (Joyce, Vimy et Pratt) ainsi que du couvert végétal qui orne les propriétés. La présence du collège Stanislas, institution d'enseignement renommée, est à souligner.

### 16.E.8 LE CIMETIÈRE MONT-ROYAL

Ce cimetière de type jardin, dessiné par Sidney et Neff en 1852, a été décrété lieu historique national en 1997 par le gouvernement fédéral. Cette désignation s'explique par la qualité de l'aménagement du site et le fait qu'y sont enterrés plusieurs personnages célèbres de l'histoire du Canada. On y trouve également un grand nombre de monuments exceptionnels réalisés par des artistes de renom, ainsi que plusieurs caveaux appartenant à des familles bien en vue de Montréal, dont ceux de la famille Molson. On notera le portail d'entrée, conçu par l'architecte J.W. Hopkins en 1862, et la chapelle d'influence gothique située à proximité. Le cimetière Mont-royal fait partie intégrante de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.



16.E.8 Aménagement paysager type

---



16.E.8 Portail néogothique de J. W. Hopkins

---

## B. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

### 16.1.1 LE SECTEUR SUD-EST

Ce territoire est l'un des plus diversifiés de la ville en regard des fonctions, de l'âge et de la typologie des bâtiments. Son développement a commencé au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais la proximité de deux artères importantes, l'avenue Laurier et le boulevard Saint-Joseph, a fait en sorte qu'il ne cesse de se transformer.

### 16.1.2 LA RUE HUTCHISON

Cette zone correspond à une partie de l'ancienne terre de la famille Hutchison (l'autre partie est située dans le Mile-End). Cette terre est lotie en 1858 et la rue est ouverte en 1890. Le bâti qui borde la rue, principalement des triplex contigus de trois étages (généralement un logement par étage), se caractérise par son homogénéité. Parmi les caractéristiques architecturales marquantes, notons les escaliers extérieurs qui font que chaque logement possède son entrée privée. La marge de recul avant est constante à 3 mètres et les terrains sont peu aménagés.



16.1.3 5335-5347, avenue Durocher

### 16.1.3 LES TERRES DUROCHER

Le secteur est bordé au nord par le parc Saint-Viateur et au sud par l'avenue Fairmount. Le bâtiment unifamilial contigu de deux étages domine le paysage, bien que l'on retrouve aussi un certain nombre d'unités d'habitation unifamiliales jumelées, également de deux étages. Les rues sont ombragées par des arbres matures.

#### 16.1.4 LE QUARTIER OUVRIER

Le bâti de ce secteur exprime l'origine plus modeste des résidents. On y retrouve une forte concentration de triplex contigus (un logement par étage) recouverts de brique et avec toit en terrasse. Ces derniers forment des alignements continus et harmonieux. Il est à noter que tous les îlots du quartier ouvrier sont desservis par des ruelles.

L'avenue Van Horne, l'artère commerciale de ce secteur, est bordée d'immeubles de logements multiples. L'église Sainte-Madeleine et l'école Lajoie sont les éléments structurants du secteur.

#### 16.1.5 LE QUARTIER INDUSTRIEL

Situé à l'extrémité nord du territoire d'Outremont, ce secteur comprend la cour de triage du Canadien Pacifique ainsi qu'un certain nombre d'édifices occupés par des petites industries, des commerces ou des entrepôts. Il est par ailleurs en pleine transformation sous la pression immobilière et la volonté affirmée des élus de modifier la vocation de ce territoire dont les fonctions industrielles sont devenues désuètes. Plusieurs anciens bâtiments ont déjà été recyclés ou démolis pour faire place à des immeubles résidentiels. Il est à prévoir que d'autres projets verront le jour dans un avenir rapproché.



16.1.5 Atelier de designer de style Art déco, avenue McEachran



16.1.6 316, avenue Willowdale

#### 16.1.6 L'AVENUE WILLOWDALE

Le côté nord de cette avenue ouverte en 1911 est occupé par des maisons unifamiliales et des duplex, alors que le côté sud se caractérise par des habitations multifamiliales dont certaines affichent une forte influence Art déco. Quant aux avenues de la Brunante, Hazelwood et Glencoe, elles sont bordées par des maisons unifamiliales ou jumelées. Plusieurs sont construites sur des plans similaires, ce qui établit une certaine forme d'harmonie.

### **C. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle**

Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste suivante :

#### **ARCHITECTURE COMMÉMORATIVE, VOTIVE ET FUNÉRAIRE**

---

##### **1297, chemin de la Forêt**

Crématorium du Mount Royal Cemetery

#### **LES ÉDIFICES DE CULTE**

---

##### **1441, avenue Bernard**

St. Giles United Church, cathédrale Saint-Gregory  
The Illuminator

##### **183, avenue Bloomfield**

Église Saint-Viateur

##### **680 – 696, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Église Saint-Germain

##### **530, avenue Davaar**

Ancienne église presbytérienne

##### **5210, avenue Durocher**

Temple Baptist Church, Alfred Joyce Public High School, centre François Michelle

##### **5815, avenue Durocher**

Temple Baptist

##### **6015 – 6019, avenue Durocher**

Toldos Yakov Yosef of Skver

##### **40 – 46, avenue Duverger**

Église temporaire

##### **1175, avenue Laurier**

Église Saint-Viateur d'Outremont

##### **750 – 760, avenue Outremont**

Église Sainte-Madeleine et son presbytère

##### **422, boulevard Saint-Joseph**

St. Giles Presbyterian Church, cathédrale  
St. Nicholas Russian Orthodox

##### **1005, avenue Saint-Viateur**

Montreal Chinese Presbyterian Church.  
MacVicar Memorial

##### **28, avenue Vincent-d'Indy**

Église Saint-Germain

#### **LES COUVENTS**

---

##### **314, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Couvent des Révérendes Sœurs de l'Immaculée-Conception

##### **628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie,  
école de musique Vincent d'Indy

##### **1025, boulevard du Mont-Royal**

Couvent des Sœurs de Marie-Réparatrice,  
recyclé en habitation

##### **1360 – 1430, boulevard du Mont-Royal**

Maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie

##### **1375, boulevard du Mont-Royal**

Maison des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie

##### **440 – 480, avenue Querbes**

Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur

## LES ÉDIFICES SCOLAIRES

---

### **215 – 235, avenue Bloomfield**

Académie Querbes, école Nouvelle Querbes

### **455 – 487, avenue Bloomfield**

École Paul-Guérin-Lajoie

### **520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Strathcona Academy

### **500, boulevard Dollard**

Outremont High School

### **740 – 780, boulevard Dollard**

Collège Stanislas

### **765, boulevard Dollard**

Collège Stanislas

### **1475 – 1495, avenue Ducharme**

United Orthodox Jewish B'Noth Jerusalem Girls' School

### **1125, avenue Fairmount**

Académie Notre-Dame-de-Bon-Secours

### **1730 – 1750, avenue Glendale**

École Beth Jacob

### **1270 – 1290, avenue Lajoie**

École Lajoie et St. Mary Magdalen,  
683-685, avenue Outremont

### **1475, avenue Lajoie**

École Guy Drummund

### **1525 – 1575, boulevard du Mont-Royal**

L'ancienne école de pédagogie, institut familial  
et collège Jésus Marie; pavillon Marie-Victorin,  
Université de Montréal

### **655, avenue Outremont**

École Marguerite-Bourgeoys

### **36 – 46, avenue Vincent-d'Indy**

### **192 – 240, avenue Vincent-d'Indy**

Pavillon de la faculté de musique,  
Université de Montréal

## LES ÉDIFICES PUBLICS

---

### **1145, avenue Bernard**

Bureau de poste d'Outremont

### **525, avenue Bloomfield**

Chalet du parc Saint-Viateur

### **650, avenue Rockland**

Pavillon du parc Joyce

## LES IMMEUBLES COMMERCIAUX

---

### **1172 – 1188, avenue Bernard**

Magasin Steinberg

### **1234 – 1248, avenue Bernard**

Théâtre Outremont, monument historique cité  
et monument historique classé

### **1110 – 1014, avenue Laurier**

### **1116 – 1120, avenue Laurier**

### **831, avenue Rockland**

Bell Telephone Company

### **1307, avenue Van Horne**

## LES OUVRAGES INDUSTRIELS

---

### **400, avenue Atlantic**

Atlantic Towers Inc.

### **20, chemin Bates**

Kraft Phoenix Cheese Company, recyclé  
en condominiums

### **40, chemin Bates**

Montreal Upholstering Company, recyclé  
en condominiums

### **1167 – 1177, avenue Bernard**

Bernard, avenue Garage Ltd.,  
recyclé en condominiums

### **1080, avenue Pratt**

## LES HABITATIONS

---

### **7, avenue Ainslie**

Maison J.-B.-Beaudry-Leman,  
maison Paul-Laroque

### **18, avenue Ainslie**

Maison Édouard-Ouellette

### **22, avenue Ainslie**

Maison Rodolphe-Tourville

### **26, avenue Ainslie**

Maison Ferdinand-Guérin

---

### **749, avenue Antonine-Maillet**

### **761, avenue Antonine-Maillet**

### **906, avenue Antonine-Maillet**

---

### **11, avenue Beloeil**

### **18, avenue Beloeil**

### **20, avenue Beloeil**

### **25, avenue Beloeil**

### **36, avenue Beloeil**

Maison Omer-Lapierre

### **50, avenue Beloeil**

### **54, avenue Beloeil**

### **56, avenue Beloeil**

### **58, avenue Beloeil**

---

### **1035, avenue Bernard**

Appartements Mont-Cenis

### **1040 – 1050, avenue Bernard**

Appartements Montcalm

### **1058 – 1066, avenue Bernard**

Appartements Garden Court

### **1100 – 1144, avenue Bernard**

Appartements Royal York

### **1312 – 1320, avenue Bernard**

### **1360, avenue Bernard**

Appartements Park Lane

### **1420, avenue Bernard**

Appartements La Lorraine

### **1425, avenue Bernard**

Appartements Miraflor

### **1440, avenue Bernard**

Appartements Belvédère

### **1465, avenue Bernard**

Appartements Towers

### **1485, avenue Bernard**

Appartements Dollard

### **1521 – 1539, avenue Bernard**

Appartements Tiber

### **1528 – 1542, avenue Bernard**

Appartements Barrington Manor

### **1555, avenue Bernard**

### **1559, avenue Bernard**

### **1565, avenue Bernard**

### **1571, avenue Bernard**

### **1620, avenue Bernard**

---

### **150, avenue Bloomfield**

### **170, avenue Bloomfield**

### **192, avenue Bloomfield**

### **193, avenue Bloomfield**

### **195, avenue Bloomfield**

### **196, avenue Bloomfield**

218, avenue Bloomfield	640 – 644, avenue Bloomfield
240, avenue Bloomfield	706 – 708, avenue Bloomfield
249, avenue Bloomfield	710 – 712, avenue Bloomfield
253, avenue Bloomfield	750 – 754, avenue Bloomfield
257, avenue Bloomfield	755, avenue Bloomfield
258, avenue Bloomfield	757, avenue Bloomfield
261, avenue Bloomfield	764 – 768, avenue Bloomfield
262, avenue Bloomfield	770 – 772, avenue Bloomfield
329, avenue Bloomfield	774 – 778, avenue Bloomfield
335, avenue Bloomfield	790 – 794, avenue Bloomfield
341, avenue Bloomfield	854 – 856, avenue Bloomfield
345, avenue Bloomfield Maison Aristide Beaugrand-Champagne	858 – 860, avenue Bloomfield
369, avenue Bloomfield	862 – 864, avenue Bloomfield
381, avenue Bloomfield	10, avenue de la Brunante
474, avenue Bloomfield	11, avenue de la Brunante
478 – 480, avenue Bloomfield	12, avenue de la Brunante
482 – 484, avenue Bloomfield	15, avenue de la Brunante
486 – 488, avenue Bloomfield	16, avenue de la Brunante
490 – 492, avenue Bloomfield	17, avenue de la Brunante
494 – 496, avenue Bloomfield	18, avenue de la Brunante
500, avenue Bloomfield	19, avenue de la Brunante
504 – 506, avenue Bloomfield	25, avenue de la Brunante Maison J.-Donat-Langelier
508, avenue Bloomfield	32, avenue de la Brunante
512 – 514, avenue Bloomfield	35, avenue de la Brunante
516 – 518, avenue Bloomfield	37, avenue de la Brunante
520, avenue Bloomfield	41, avenue de la Brunante
634 – 638, avenue Bloomfield	43, avenue de la Brunante

**10, place Cambra**

**12, place Cambra**

---

**406 – 410, avenue Champagneur**

Maison Joseph-Amédé-Thérien

**420, avenue Champagneur**

**426, avenue Champagneur**

**465, avenue Champagneur**

**475, avenue Champagneur**

**550, avenue Champagneur**

**554, avenue Champagneur**

**622 – 626, avenue Champagneur**

**628 – 632, avenue Champagneur**

**824, avenue Champagneur**

---

**22, avenue Claude-Champagne**

**26, avenue Claude-Champagne**

---

**40, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**50, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**63, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**86, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**96, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Maison Joseph-Wilfrid-Jalbert

**98, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Maison Armand-Albert-Grothé

**137, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**143, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Maison Joseph-Lamoureux

**180, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**194 – 198, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**206 – 210, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**216, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**220, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**228, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**243 – 245, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**246, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Maison Jane-Lucretia-Smith

**249, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**254, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Maison F.-Viau

**255, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**256, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**283, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**318, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**324, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**325, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Maison Osias-Lamoureux

**340 – 342, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**343, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**344 – 346, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**348, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**354 – 356, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**366, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

**372, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Maison William-Saint-Pierre

**373, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

Maison Joseph Lamoureux

**379, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

<b>382, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b> Maison Arthur-Brossard	<b>12, avenue Courcelette</b>
<b>383, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>14, avenue Courcelette</b>
<b>386, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>39, avenue Courcelette</b>
<b>387, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>41, avenue Courcelette</b>
<b>394, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	
<b>401, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>505, avenue Davaar</b>
<b>495 – 497, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>517, avenue Davaar</b>
<b>499 – 501, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>545, avenue Davaar</b>
<b>505, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>580, avenue Davaar</b>
<b>538, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>582, avenue Davaar</b>
<b>540, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>590, avenue Davaar</b>
<b>543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b> Maison Stanley et Abner Bagg, ancien hôtel de ville	<b>592, avenue Davaar</b>
<b>557, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b> Maison Camille Legault	<b>628, avenue Davaar</b>
<b>597, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>629, avenue Davaar</b>
<b>603, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>630, avenue Davaar</b>
<b>637, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b> Maison Aimbault	<b>631, avenue Davaar</b>
<b>645, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b> Maison William-E.-Williams	<b>720 – 722, avenue Davaar</b>
<b>661, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>735 – 737, avenue Davaar</b>
<b>708, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>743, avenue Davaar</b>
<b>710, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>745, avenue Davaar</b>
<b>718, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>749, avenue Davaar</b>
<b>792, chemin de la Côte-Sainte-Catherine</b>	<b>753 – 755, avenue Davaar</b>
	<b>761 – 763, avenue Davaar</b>
	<b>811, avenue Davaar</b> Appartements Dorsey
	<b>850 – 854, avenue Davaar</b>
	<b>944, avenue Davaar</b>

15, avenue De L'Épée	624 – 626, boulevard Dollard
17, avenue De L'Épée	625, boulevard Dollard
133, avenue De L'Épée	645, boulevard Dollard
135 – 139, avenue De L'Épée	649, boulevard Dollard
141 – 145, avenue De L'Épée	650, boulevard Dollard
147 – 151, avenue De L'Épée	654, boulevard Dollard
153 – 157, avenue De L'Épée	675 – 677, boulevard Dollard
178, avenue De L'Épée	680, boulevard Dollard
182, avenue De L'Épée	1830, avenue Ducharme
186, avenue De L'Épée	6, place Duchastel
190, avenue De L'Épée	612, avenue Dunlop
194, avenue De L'Épée	615, avenue Dunlop
196, avenue De L'Épée	616, avenue Dunlop
251, avenue De L'Épée	625, avenue Dunlop
255, avenue De L'Épée	628, avenue Dunlop
297, avenue De L'Épée	636, avenue Dunlop
330, avenue De L'Épée	675, avenue Dunlop
350, avenue De L'Épée	Maison Joseph-Apolda-Durocher
372, avenue De L'Épée	685, avenue Dunlop
620, avenue De L'Épée	717, avenue Dunlop
645 – 649, avenue De L'Épée	865, avenue Dunlop
650, avenue De L'Épée	867, avenue Dunlop
651 – 655, avenue De L'Épée	5129 – 5131, avenue Durocher
657 – 661, avenue De L'Épée	5144 – 5146, avenue Durocher
663 – 667, avenue De L'Épée	5230, avenue Durocher
716, avenue De L'Épée	5269, avenue Durocher
Appartements Roy	5275, avenue Durocher

5280, avenue Durocher

5335, avenue Durocher

5341, avenue Durocher

5347, avenue Durocher

5360, avenue Durocher

5450, avenue Durocher

5451, avenue Durocher

5458, avenue Durocher

5607, avenue Durocher

5743, avenue Durocher

5751, avenue Durocher

5759, avenue Durocher

5767, avenue Durocher

5773 – 5775, avenue Durocher

5777 – 5779, avenue Durocher

5828, avenue Durocher

5967 - 5971, avenue Durocher

6010, avenue Durocher

6051 – 6055, avenue Durocher

---

55 – 65, avenue Duverger

---

401 – 403, avenue Édouard-Charles

407 – 409, avenue Édouard-Charles

431 – 435, avenue Édouard-Charles

437 – 441, avenue Édouard-Charles

---

20, avenue Elmwood

22, avenue Elmwood

24, avenue Elmwood

25, avenue Elmwood

26, avenue Elmwood

28, avenue Elmwood

30, avenue Elmwood

32, avenue Elmwood

56, avenue Elmwood

---

1130, avenue Fairmount

---

6, avenue Glencoe

8, avenue Glencoe

26, avenue Glencoe

Maison Jarry

29, avenue Glencoe

Maison Jarry

---

652, avenue Hartland

664, avenue Hartland

670, avenue Hartland

680, avenue Hartland

Maison Paul-E.-Roy

690, avenue Hartland

784, avenue Hartland

815, avenue Hartland

866, avenue Hartland

881, avenue Hartland

920 – 922, avenue Hartland

---

**5236 – 5240, rue Hutchison**

**5242 – 5246, rue Hutchison**

**5260 – 5264, rue Hutchison**

**5512 – 5514, rue Hutchison**

**5520 – 5522, rue Hutchison**

**5530 – 5532, rue Hutchison**

---

**42 – 46, avenue Joyce**

---

**28, avenue Kelvin**

**36, avenue Kelvin**

**44, avenue Kelvin**

---

**1431 – 1433, avenue Lajoie**

**1615, avenue Lajoie**

**1641, avenue Lajoie**

**1645, avenue Lajoie**

**1655, avenue Lajoie**

**1721, avenue Lajoie**

**1725, avenue Lajoie**

**1771, avenue Lajoie**

**1810, avenue Lajoie**

---

**1124 – 1134, avenue Laurier**

Appartements Laurier

**1160, avenue Laurier**

Appartements Royal Mount

---

**11 – 15, avenue Laviolette**

**17 – 19, avenue Laviolette**

---

**12, avenue Maplewood**

Maison Louis-N.-Messier

**14, avenue Maplewood**

**16, avenue Maplewood**

Maison Ernest-E. Monette

**31, avenue Maplewood**

**33, avenue Maplewood**

**34, avenue Maplewood**

**40, avenue Maplewood**

**41, avenue Maplewood**

Maison Émile-Corbeil

**43, avenue Maplewood**

Maison Adolphe-L.-Caron

**47, avenue Maplewood**

**49, avenue Maplewood**

**54, avenue Maplewood**

**69, avenue Maplewood**

**70, avenue Maplewood**

**71, avenue Maplewood**

**77, avenue Maplewood**

Maison Joseph-Cyrillus-Walsh

**105, avenue Maplewood**

**126, avenue Maplewood**

**153, avenue Maplewood**

Maison Sévère-Godin

**156, avenue Maplewood**

**159, avenue Maplewood**

**160, avenue Maplewood**

**161, avenue Maplewood**

**177, avenue Maplewood**

**190, avenue Maplewood**

**191, avenue Maplewood**

**195, avenue Maplewood**

---

**44 – 48, avenue Marsolais**

---

**5, avenue McCulloch**

**7, avenue McCulloch**

**10, avenue McCulloch**

**60, avenue McCulloch**

**84, avenue McCulloch**

**87, avenue McCulloch**

---

**212, avenue McDougall**

**221, avenue McDougall**

Maison Louis-Tancredè-Bouthillier

**223, avenue McDougall**

Maison Louis-Tancredè-Bouthillier

**241, avenue McDougall**

**259, avenue McDougall**

**268, avenue McDougall**

Maison Arthur-L.-Gravel

**272, avenue McDougall**

**285, avenue McDougall**

**287, avenue McDougall**

---

**520, avenue McEachran**

**534, avenue McEachran**

**580, avenue McEachran**

**772 – 774, avenue McEachran**

**899, avenue McEachran**

**910 – 914, avenue McEachran**

**27, avenue McNider**

Maison Raoul-Aza-Girard

**39, avenue McNider**

**45 – 47, avenue McNider**

**49 – 51, avenue McNider**

---

**1049, boulevard du Mont-Royal**

**1069 – 1073, boulevard du Mont-Royal**

**1075 – 1079, boulevard du Mont-Royal**

**1139, boulevard du Mont-Royal**

**1167, boulevard du Mont-Royal**

**1195, boulevard du Mont-Royal**

**1229 – 1233, boulevard du Mont-Royal**

**1254, boulevard du Mont-Royal**

---

**39, avenue Nelson**

**43, avenue Nelson**

**48, avenue Nelson**

**50, avenue Nelson**

**52, avenue Nelson**

**54, avenue Nelson**

---

**201, avenue Outremont**

**221, avenue Outremont**

**266, avenue Outremont**

**275, avenue Outremont**

**276, avenue Outremont**

**285, avenue Outremont**

**300, avenue Outremont**

**518 – 520, avenue Outremont**

541 – 543, avenue Outremont  
551 – 553, avenue Outremont  
555 – 557, avenue Outremont  
563 – 565, avenue Outremont  
567 – 569, avenue Outremont  
712 – 716, avenue Outremont  
757, avenue Outremont  
761 – 763, avenue Outremont  
812 – 818, avenue Outremont  
815 – 817, avenue Outremont  
832 – 836, avenue Outremont  
865 – 867, avenue Outremont  
869 – 871, avenue Outremont

---

8, avenue Pagnuelo  
10, avenue Pagnuelo  
12, avenue Pagnuelo  
Maison Simon Kirsh  
14, avenue Pagnuelo  
27, avenue Pagnuelo  
31, avenue Pagnuelo  
43, avenue Pagnuelo  
66, avenue Pagnuelo  
73, avenue Pagnuelo  
80, avenue Pagnuelo  
88, avenue Pagnuelo  
104, avenue Pagnuelo  
125, avenue Pagnuelo

135, avenue Pagnuelo  
140, avenue Pagnuelo  
141, avenue Pagnuelo  
150, avenue Pagnuelo  
181, avenue Pagnuelo  
20, avenue Pagnuelo

---

21, avenue Peronne  
Maison William-Saint-Pierre

---

740, avenue Pratt  
808, avenue Pratt  
810, avenue Pratt  
814, avenue Pratt  
816, avenue Pratt  
822, avenue Pratt  
824, avenue Pratt  
828, avenue Pratt  
830, avenue Pratt  
836, avenue Pratt  
838, avenue Pratt  
842, avenue Pratt  
844, avenue Pratt  
845, avenue Pratt  
847, avenue Pratt  
850, avenue Pratt

---

**3 – 5, avenue Querbes**

**7 – 9, avenue Querbes**

**105 – 111, avenue Querbes**  
Appartements Chantilly

**137 – 139, avenue Querbes**

**141 – 143, avenue Querbes**

**147 – 149, avenue Querbes**

**153 – 155, avenue Querbes**

**157 – 159, avenue Querbes**

**233, avenue Querbes**

**237, avenue Querbes**

**295, avenue Querbes**

**327, avenue Querbes**

**385, avenue Querbes**

**453 – 455, avenue Querbes**

**461, avenue Querbes**

**489 – 491, avenue Querbes**

**495 – 497, avenue Querbes**

**501 – 503, avenue Querbes**

**507 – 509, avenue Querbes**

**525 – 527, avenue Querbes**

**531, avenue Querbes**

**634, avenue Querbes**

**636 – 638, avenue Querbes**

**641 – 645, avenue Querbes**

**649 – 653, avenue Querbes**

**661, avenue Querbes**

**733 – 735, avenue Querbes**

**761, avenue Querbes**

**763, avenue Querbes**

---

**44, avenue Robert**

**48, avenue Robert**

---

**539, avenue Rockland**

**541, avenue Rockland**

**554, avenue Rockland**

**556, avenue Rockland**

**558, avenue Rockland**

**560, avenue Rockland**

**573, avenue Rockland**

**575, avenue Rockland**

**605, avenue Rockland**

**712, avenue Rockland**

**717, avenue Rockland**

**780, avenue Rockland**

**830 – 832, avenue Rockland**

---

**21, avenue Roskilde**  
Maison Burton-W.-St. John

**28, avenue Roskilde**

**32, avenue Roskilde**

**36, avenue Roskilde**

---

603, avenue Saint-Germain

607, avenue Saint-Germain

611, avenue Saint-Germain

616, avenue Saint-Germain

619, avenue Saint-Germain

624, avenue Saint-Germain

625, avenue Saint-Germain

632, avenue Saint-Germain

633, avenue Saint-Germain

641, avenue Saint-Germain

644, avenue Saint-Germain

---

411, boulevard Saint-Joseph

413, boulevard Saint-Joseph

417, boulevard Saint-Joseph

419, boulevard Saint-Joseph

420, boulevard Saint-Joseph

Maison Samuel-Eidlow

425, boulevard Saint-Joseph

439, boulevard Saint-Joseph

---

1045, avenue Saint-Viateur

Appartements Château Laurier

1050 – 1056, avenue Saint-Viateur

1062 – 1066, avenue Saint-Viateur

1070 – 1072, avenue Saint-Viateur

1076 – 1078, avenue Saint-Viateur

1088 – 1089, avenue Saint-Viateur

1150 – 1152, avenue Saint-Viateur

1375, avenue Saint-Viateur

15, avenue Springgrove

40, avenue Springgrove

57, avenue Springgrove

59, avenue Springgrove

63, avenue Springgrove

65, avenue Springgrove

77, avenue Springgrove

81, avenue Springgrove

189, avenue Springgrove

---

315, avenue Stuart

323, avenue Stuart

Maison Olivier-Gratton

335, avenue Stuart

339, avenue Stuart

401, avenue Stuart

407, avenue Stuart

415, avenue Stuart

425, avenue Stuart

427, avenue Stuart

441, avenue Stuart

447, avenue Stuart

509, avenue Stuart

513, avenue Stuart

620, avenue Stuart

624, avenue Stuart

628, avenue Stuart

632, avenue Stuart

636, avenue Stuart

640, avenue Stuart  
644, avenue Stuart  
650, avenue Stuart  
654, avenue Stuart  
658, avenue Stuart  
662, avenue Stuart  
666, avenue Stuart  
670, avenue Stuart  
674, avenue Stuart  
678, avenue Stuart  
682, avenue Stuart  
703 – 705, avenue Stuart  
709 – 711, avenue Stuart  
715 – 717, avenue Stuart  
721 – 723, avenue Stuart  
740 – 742, avenue Stuart  
743, avenue Stuart  
744 – 746, avenue Stuart  
745, avenue Stuart  
747, avenue Stuart  
749, avenue Stuart  
750 – 752, avenue Stuart  
754 – 756, avenue Stuart  
762 – 764, avenue Stuart  
770 – 772, avenue Stuart  
774 – 776, avenue Stuart  
780 – 782, avenue Stuart  
784 – 786, avenue Stuart

806, avenue Stuart  
820 – 824, avenue Stuart  
826 – 830, avenue Stuart  
832 – 836, avenue Stuart  
838 – 842, avenue Stuart  
844 – 848, avenue Stuart  
850 – 854, avenue Stuart  
856 – 860, avenue Stuart  
862 – 866, avenue Stuart  
868, avenue Stuart

---

1110 – 1128, avenue Van Horne  
1586 – 1590, avenue Van Horne,  
(795, avenue Davaar)  
1587 – 1589, avenue Van Horne  
1630, avenue Van Horne  
1640, avenue Van Horne  
1781, avenue Van Horne  
1785, avenue Van Horne

---

5, place du Vésinet

---

440, avenue Villeneuve  
460, avenue Villeneuve  
464, avenue Villeneuve  
472, avenue Villeneuve

---

**215, avenue Willowdale**

**258, avenue Willowdale**

Appartements Willowcourt

**316, avenue Willowdale**

Appartements Anita

**340 – 350, avenue Willowdale**

**430, avenue Willowdale**

Appartements Modern Court

---

**408, avenue Wiseman**

**560, avenue Wiseman**

**625, avenue Wiseman**

**635 – 639, avenue Wiseman**

**648, avenue Wiseman**

**650, avenue Wiseman**

**652, avenue Wiseman**

**656, avenue Wiseman**

**660, avenue Wiseman**

**664, avenue Wiseman**

**668, avenue Wiseman**

**672, avenue Wiseman**

**676, avenue Wiseman**

**738 – 740, avenue Wiseman**

**742 – 744, avenue Wiseman**

**748 – 750, avenue Wiseman**

**754 – 756, avenue Wiseman**

**760 – 762, avenue Wiseman**

**768 – 770, avenue Wiseman**

---

**5540, avenue Woodbury**

---

## **D. Les éléments particuliers du paysage**

### **La montagne**

Le mont Royal est l'élément dominant du paysage de l'arrondissement et est même à l'origine de son nom.

Le boisé situé derrière la maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (propriété du cimetière Notre-Dame-des-Neiges) est une oasis de verdure encore sauvage en plein cœur de la ville, où l'on peut étudier une grande diversité d'espèces végétales.

### **Le ruisseau d'Outremont**

Maintenant canalisé sur la majeure partie de son parcours, cet ancien ruisseau demeure visible à quelques endroits – entre autres dans le cimetière Mont-Royal près de l'entrée principale et dans le parc Roskild.

### **La cour de triage**

Elle a joué un rôle déterminant dans le développement du tissu urbain de l'arrondissement et, par ricochet, dans son évolution socio-économique.





### 3.2.3 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement d'Outremont est localisé à l'intérieur de l'île de Montréal sur le flanc nord-ouest du mont Royal, un emplacement qui présente des talus à pente moyenne et des replats de terrasse de forte élévation. L'altitude des terres d'Outremont fait en sorte qu'elles ont pu être habitées par les groupes amérindiens de la période préhistorique, environ 4 000 ans avant aujourd'hui, d'abord par les groupes nomades de la période archaïque, puis par les groupes semi-sédentaires de la période sylvicole.

Lors de son second voyage au Canada, en 1535, Jacques Cartier mentionne dans ses récits un grand village d'environ 2 000 âmes, palissadé et entouré de vastes champs de maïs, situé tout près de la montagne, le village d'Hochelaga. La position exacte de ce village amérindien a longtemps fait l'objet de débats, certains spécialistes le situant du côté du fleuve Saint-Laurent, à l'exemple du site archéologique Dawson (BjFj-001), d'autres du côté d'Outremont et même, plus récemment, sur le mont Royal.



La recherche archéologique a recours à un ensemble de méthodes et techniques permettant d'identifier la présence de vestiges enfouis, de les décrire, de les prélever et de les analyser en fonction de leur apport à une meilleure compréhension de nos sociétés passées. En cas de découverte fortuite de vestiges ou d'objets, il est nécessaire d'en informer les instances gouvernementales afin que le lieu de la découverte soit évalué.



Les collections archéologiques ont une valeur patrimoniale indéniable et représentent une richesse collective qui mérite toute notre attention. Ces objets illustrent avec éloquence notre histoire matérielle et jouissent d'un pouvoir fortement évocateur qui rappelle les modes de vie de nos prédécesseurs. Jarre en terre cuite grossière d'Angleterre, 1760-1840; objet amérindien, pointe de projectile, 2 500 ans avant Jésus-Christ; cannelure de tonneau en laiton, XVIII<sup>e</sup> siècle. Photographies : P. Fauteux.

Le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, qui ceinture une partie du mont Royal, traverse des terres concédées dès 1694 où se sont implantées progressivement des exploitations agricoles. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques voies de circulation s'ouvrent, orientées nord-sud, à partir du chemin. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des bâtiments sont érigés sur des lots qui cette fois ne bordent pas le chemin de la Côte-Sainte-Catherine; il s'agit d'habitations isolées, des villas, ou encore de regroupements de bâtiments.

Aucune recherche archéologique n'a été réalisée sur le territoire d'Outremont, ce qui explique l'absence de site archéologique répertorié dans cet arrondissement. Toutefois, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux d'aménagement ont mis au jour de multiples sépultures amérindiennes dans les limites de Westmount et d'Outremont. Ces lieux d'inhumation, grâce la découverte récente du site archéologique BiFj-031, ont pu être analysés et ils confirment le fort potentiel archéologique de plusieurs emplacements d'Outremont.

## **A. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel**

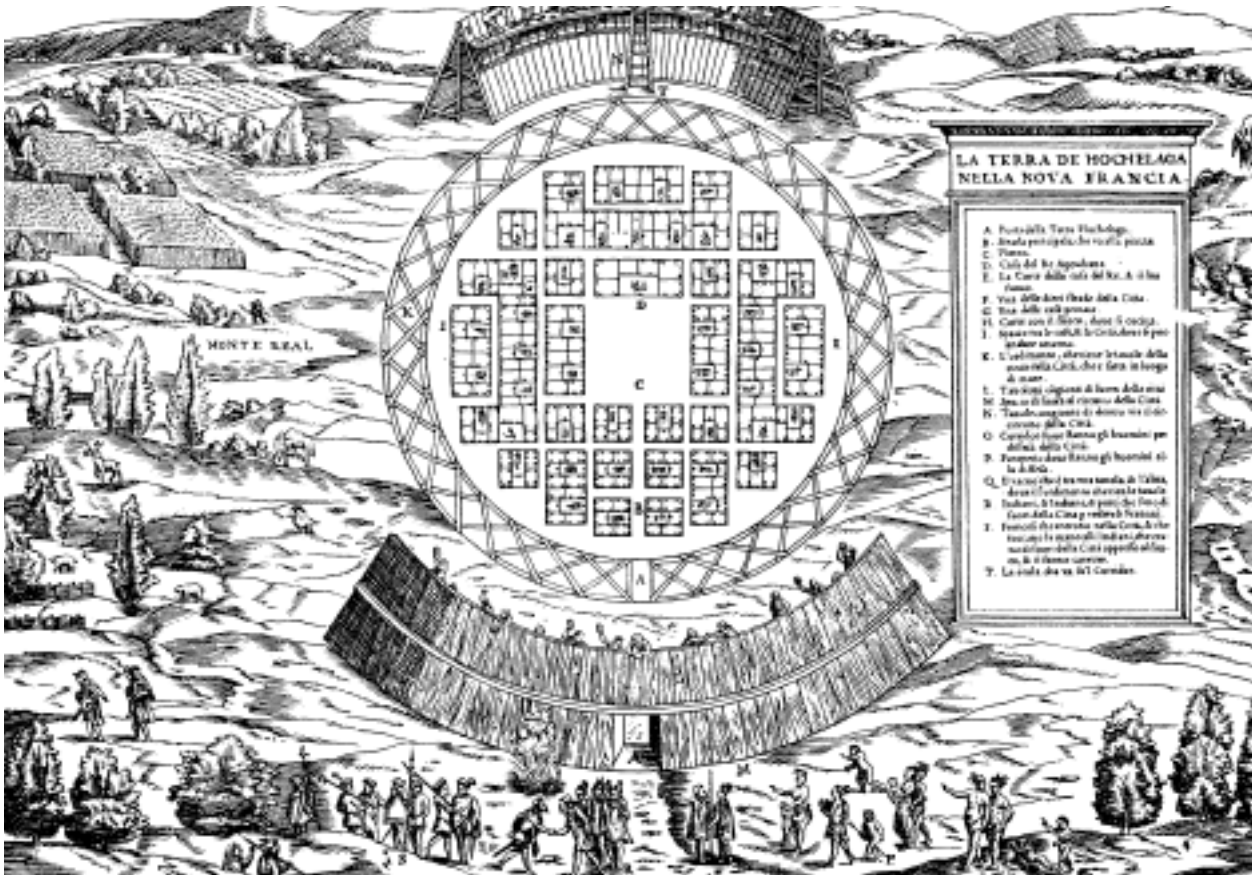
### **16.AP.1, 16.AP.2 ET 16.A.1 LE MONT ROYAL ET SES ABORDS**

Le Québec méridional est occupé par des populations humaines depuis plus de 8 000 ans. À la suite de l'épisode marin de la mer de Champlain (de 12 000 à 10 000 ans avant aujourd'hui), qui a inondé la plaine de Montréal durant la dernière déglaciation, des épisodes d'eaux douces formant le lac Lampsilis se sont succédés par saccades d'exondations. Vers 8 000 ans avant aujourd'hui, le sommet du mont Royal émerge depuis déjà plus d'un millénaire et le niveau du lac Lampsilis se situe à une altitude de 30 à 40 mètres, formant la terrasse dite « de Montréal ». Elle correspond aujourd'hui à la terrasse qui longe la rue Sherbrooke à l'est du centre-ville. L'île est alors beaucoup plus petite; si les populations paléo-indiennes ou archaïques anciennes l'ont occupée, elles ont été contraintes à des espaces rapprochés des sommets du mont Royal. Dans les millénaires suivants, le lac Lampsilis laisse graduellement la place au système fluvial actuel, en passant par une longue étape de rivière à marées. L'environnement général de la plaine montréalaise est celui d'un vaste réseau de canaux et de marécages. Si ces environnements avaient un attrait pour les populations amérindiennes dont les traces ont été retrouvées dans la vallée du Saint-Laurent, l'île de Montréal et sa montagne ont certainement été un lieu privilégié

Les données les plus anciennes retrouvées à ce jour sur l'île de Montréal remontent à la fin de l'épisode archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Des indices d'une occupation amérindienne continue à partir de cette époque et jusqu'à l'arrivée des Européens ont été recensés. Parmi les nombreux sites archéologiques qui témoignent de ce passé préhistorique, plusieurs sont en relation directe avec le mont Royal et un regroupement particulier a été identifié: le terrain funéraire de Westmount. Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses sépultures humaines préhistoriques sont découvertes dans un secteur assez vaste de Westmount (Larocque 1982, Tremblay 2004).

#### **Terrain funéraire**

Le terrain funéraire de Westmount n'est pas le seul endroit du mont Royal à avoir servi de lieu d'inhumation préhistorique. En effet, des sépultures amérindiennes ont été signalées à au moins quatre autres endroits. Le plus connu est certainement le site Dawson (BjFj-001), situé devant l'actuelle Université McGill, le seul site villageois des Iroquoiens du Saint-Laurent retrouvé jusqu'ici sur l'île de Montréal. Il a été mis au jour en 1860 et porté à l'attention du recteur de l'Université McGill, J. William Dawson, qui a enregistré les données. Les témoins recueillis datent de un à deux siècles avant la fondation de Montréal (1642).



16.AP.1 Représentation de « La Terra de Hochelaga Nova Francia » attribuée à Ramusio, 1565.



16.AP.1 Fragment d'un fourneau de pipe à effigie humaine et haches en pierre découverts au site amérindien BjFj-001, localisé sur la terrasse dite « de Montréal ». Photographies : Musée McCord

Aux alentours de 1850, peu après l'ouverture du cimetière Mont-Royal, plusieurs squelettes sont mis au jour sur le lot Lyman. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, à seulement 500 mètres au nord du terrain funéraire de Westmount, des sépultures sont découvertes dans une petite grotte située dans la falaise à l'ouest du réservoir du chemin de la côte des Neiges. Durant les années 1920, du côté d'Outremont, des sépultures amérindiennes sont trouvées à l'intersection des avenues Van Horne et Pratt. La découverte de quelque vingt autres sépultures amérindiennes est signalée le long du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, entre le boulevard du Mont-Royal et l'avenue Pratt. La vocation funéraire de la montagne, bien évidente aujourd'hui, débute bien avant l'arrivée des Européens. La colline du mont Royal et ses nombreux versants servent de lieu sacré aux populations préhistoriques qui ont fréquenté et habité l'île de Montréal.

### Carrière préhistorique

Un autre aspect archéologique important du mont Royal est déterminé par son origine géologique. Une carrière préhistorique a été expertisée en 1997 par la Ville de Montréal (site BjFj-097). On y a retrouvé des traces d'extraction et de transformation de la cornéenne, et même des traces d'établissement. Le site reste difficile à dater avec précision car un site d'extraction comme celui du mont Royal a pu être en usage pendant de très longues périodes, voire pendant toute la période préhistorique de Montréal.

## **16.AP.2 ET 16.A.1 CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE**

Les sulpiciens, seigneurs de l'île, concèdent les premières terres dans le lieu dit de la côte Sainte-Catherine en 1695. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les maisons des colons faites de pierre ou de bois sont construites en façade sur le chemin. La colonisation progresse lentement, ce qui implique que seulement quelques terres sont occupées en 1778. L'exploitation agricole se perpétue jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alliant vergers et culture maraîchère. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, certaines terres sont loties et de grandes résidences viennent se substituer aux demeures rurales en bordure du chemin. En 1875, Côte Sainte-Catherine est érigée en village et compte 100 habitants.

La maison Imbault est l'une des dernières résidences rurales encore en place sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Cette maison de pierre date de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et elle a remplacé la première maison, faite de bois. Les deux maisons sont mentionnées dans un acte de vente daté de 1868, ce qui laisse entrevoir que des vestiges de la première habitation et des dépendances peuvent être conservés en sous-sol à proximité. Quant au bâtiment sis au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, qui loge aujourd'hui l'hôtel de ville d'Outremont, il a été construit en 1817. Il semble que la maison rurale initialement bâtie sur le lot se trouve à l'est de l'actuelle avenue Davaar. Cette situation implique que des vestiges de bâtiments, principal et secondaires, liés à l'occupation du lot au XVIII<sup>e</sup> siècle, peuvent se trouver dans l'emprise de l'avenue Davaar ou dans celle du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de même que sur les terrains avoisinants.

## **B. Les secteurs d'intérêt archéologique**

### **16.A.1 LE MONT ROYAL ET SES ABORDS ET CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE**

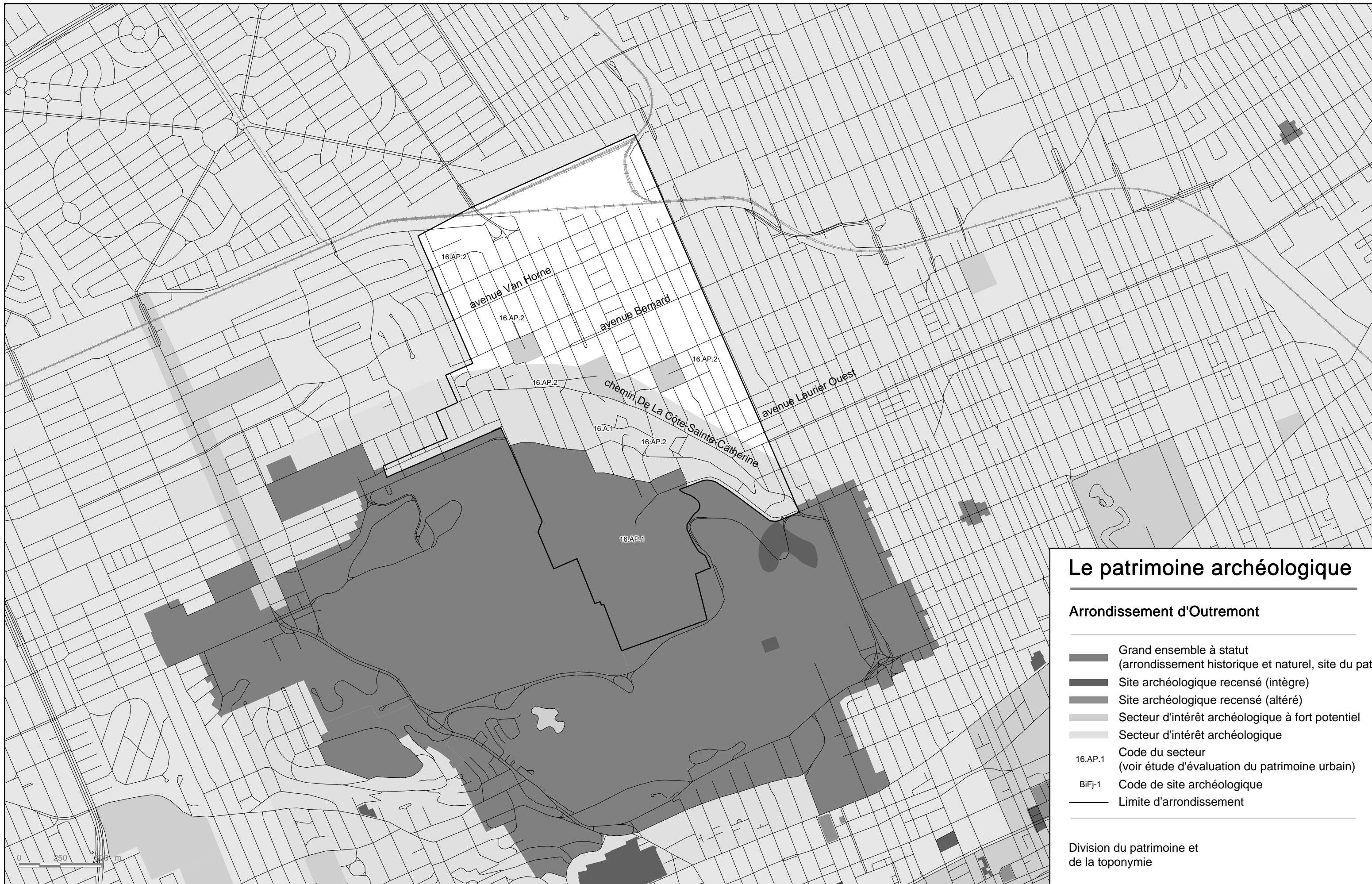
Voir texte 16.AP.1 et 16.AP.2

## **C. Les biens culturels à statut**

La notion de bien culturel intègre les sites et les biens archéologiques classés, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, les arrondissements historiques et naturels, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique. La liste suivante indique les biens à statut où il est nécessaire d'évaluer plus avant le potentiel archéologique et d'assurer la protection du patrimoine archéologique.

- Le mont Royal, arrondissement historique et naturel du mont Royal





## Le patrimoine archéologique

---

### Arrondissement d'Outremont

---

- Grand ensemble à statut  
(arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
- Site archéologique recensé (intègre)
- Site archéologique recensé (altéré)
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Secteur d'intérêt archéologique
- 16.AP.1 Code du secteur  
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- BiFj-1 Code de site archéologique
- Limite d'arrondissement

Division du patrimoine et  
de la toponymie



# 4.

## RECOMMANDATIONS

### 4. I Générales à l'échelle de l'arrondissement

Nous recommandons :

- dans les **secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel**, de protéger les caractéristiques architecturales et paysagères, de veiller à l'intégration des nouveaux bâtiments à leur environnement et de s'assurer que les modifications aux bâtiments existants se fassent en tenant compte du contexte. La réglementation devra prévoir que les interventions dans ces secteurs soient encadrées par des critères – plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – mais aussi par des règles si la situation le justifie.
- pour les **bâtiments d'intérêt patrimonial exceptionnel et intéressant**, de protéger leurs caractéristiques architecturales en s'assurant que les modifications aux bâtiments énumérés dans les listes soient encadrées, dans la réglementation, par des critères (PIIA) mais aussi par des règles si la situation le justifie.
- dans les **secteurs d'intérêt patrimonial intéressant**, de protéger les caractéristiques architecturales et paysagères, de veiller à l'intégration des nouveaux bâtiments à leur environnement et de s'assurer que les modifications aux bâtiments existants se fassent en tenant compte du contexte. La réglementation devra prévoir que les interventions dans ces secteurs soient encadrées par des règles.
- **que l'élaboration des PIIA et l'élaboration de règles dans les règlements de zonage** favorisent une architecture de qualité et consolident le cadre bâti en harmonie avec le caractère de chaque lieu, en contrôlant notamment l'apparence des nouvelles constructions afin qu'elles s'intègrent à leur milieu environnant, ainsi qu'en contrôlant l'apparence des modifications à un bâtiment pour qu'elles s'harmonisent avec son expression architecturale spécifique.

Les principes qui devraient guider l'élaboration des PIIA et des règles sont les suivants : conserver l'identité des secteurs, connaître avant d'intervenir

et maintenir le bon état et l'intégrité des bâtiments par l'entretien.

*Les variables suivantes devraient être considérées dans l'élaboration des PIIA et des règles :*

- Parcelaire : mode de division, dimensions et proportions des parcelles, mode d'implantation du bâti, aménagement du terrain.
  - Bâti : volumétrie (gabarit, nombre d'étages, forme de la toiture), traitement des façades (saillies, composition des façades, rythme, forme et dimensions des ouvertures, modèles de portes et de fenêtres, revêtements, ornementation, couleurs, matériaux et textures, etc.).
- d'instaurer des mesures de zonage spécifiques pour des **ensembles significatifs** tels que les noyaux paroissiaux (parc, école, église, presbytère, etc.) afin de préserver l'essence de leur valeur patrimoniale.
  - d'étudier les territoires identifiés comme **ensembles urbains d'intérêt**, de recenser les typologies des ensembles qui présentent une grande homogénéité et de développer des outils visant à sensibiliser la population à l'égard de l'intérêt patrimonial de ces ensembles.
  - d'établir un contrôle sur les **démolitions** dans les secteurs d'intérêt patrimonial et pour les bâtiments patrimoniaux en évaluant l'intérêt patrimonial des bâtiments concernés afin d'éviter des pertes irréversibles.
  - d'éviter le fractionnement des **grandes propriétés** et d'assurer la protection et la mise en valeur des propriétés institutionnelles.
  - d'appliquer les mesures nécessaires à un examen du potentiel archéologique et, le cas échéant, à la protection des vestiges découverts, préalablement aux travaux d'excavation publics et privés dans les **grands ensembles à statut et les biens culturels à statut, les sites archéologiques recensés et les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel**.

- de favoriser la prise en compte des **vestiges présentant une grande valeur archéologique** dans la conception et la réalisation des projets de construction ou d'aménagement urbain, notamment par l'adaptation des travaux ou l'intégration des vestiges.
- d'assurer la protection et la mise en valeur des aménagements urbains, des parcs et des **espaces publics**.
- de préserver et de protéger le **couvert végétal**, qui contribue beaucoup au caractère de plusieurs secteurs patrimoniaux répertoriés, de favoriser les plantations et de protéger de façon générale le patrimoine naturel, ainsi que de préserver et mettre en valeur le caractère champêtre des secteurs où l'on retrouve encore des paysages agricoles.
- de protéger les **perspectives** d'intérêt patrimonial telles que les vues sur le centre-ville, le mont Royal, les plans d'eau, les places publiques, les monuments commémoratifs, certains bâtiments ou clochers, etc.
- de préserver la spécificité de la **trame urbaine** montréalaise, qui découle des tracés fondateurs et des caractéristiques naturelles, et de préserver la grille orthogonale (incluant les ruelles des arrondissements du centre) ainsi que les plans d'ensemble et grilles particulières de certains arrondissements; de contrôler les subdivisions cadastrales afin de préserver le rythme des rues et de sauvegarder l'échelle du bâti.
- de développer des outils de promotion et de mise en valeur des **tracés fondateurs à fort potentiel**, aux fins de la protection de leur caractère.
- de développer un plan stratégique pour les **artères commerciales principales** (vitalité, affichage, rénovation, éclairage, mobilier urbain, etc.) qui tienne compte de la dimension patrimoniale des lieux et de concilier les opérations de travaux publics avec les préoccupations patrimoniales.

## 4.2 Générales à l'échelle montréalaise

---

Nous recommandons :

- de développer des outils de protection et de mise en valeur, incluant la **citation en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec**, pour les immeubles qui possèdent une valeur patrimoniale élevée à l'échelle montréalaise, comme certaines maisons rurales et villas, institutions (ex. : écoles, églises), services municipaux (ex. : bains, casernes, complexes civiques), etc.
- de développer des outils de protection et de mise en valeur, incluant la création de **sites du patrimoine en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec**, pour les sites qui possèdent une valeur patrimoniale élevée à l'échelle montréalaise, notamment certains noyaux villageois, ensembles institutionnels, grands domaines, grands gestes urbains et architecturaux, etc.
- à partir des critères de sélection établis pour l'évaluation des bâtiments et des secteurs susceptibles d'avoir un intérêt pan-montréalais, de développer un plan d'attribution de statuts patrimoniaux en vertu de la **Loi sur les biens culturels du Québec**, de fixer des critères d'évaluation pour les interventions sur les bâtiments et territoires protégés par le volet municipal de cette même loi, d'élaborer des outils de protection et de dresser un plan directeur pour la mise en valeur de chacun des sites du patrimoine.
- d'élaborer pour le public, les employés municipaux et les élus des activités et des **outils de sensibilisation** à l'égard du patrimoine.

– de réaliser des **études plus poussées** permettant d’accroître la connaissance du patrimoine bâti, historique et archéologique afin d’évaluer la valeur patrimoniale rattachée à différentes problématiques, notamment :

- étudier les territoires identifiés comme **secteurs d’intérêt archéologique à fort potentiel et secteurs d’intérêt archéologique** pour évaluer le degré de préservation du milieu physique, localiser les sites archéologiques conservés et définir préventivement les mesures de protection du patrimoine archéologique.
- faire des études détaillées sur le **patrimoine industriel** pour déterminer une stratégie de conservation et de développement des sites; étudier plus spécifiquement les territoires identifiés comme ensembles industriels d’intérêt.
- établir des balises et des critères permettant de bien planifier et gérer la problématique du **patrimoine religieux**; favoriser la conservation et la mise en valeur des lieux de culte les plus importants relativement à leur valeur patrimoniale; mettre en œuvre des outils de gestion des demandes de permis et favoriser l’occupation de lieux de culte par des fonctions compatibles; favoriser le maintien des caractéristiques des ensembles conventuels les plus importants, de leurs espaces paysagers et des cimetières.
- accroître la connaissance du **patrimoine moderne** en encourageant la recherche, les inventaires et les publications à ce sujet.
- planifier des études à l’échelle montréalaise, développer des outils et élaborer des lignes directrices de rénovation et d’agrandissement adaptées aux diverses typologies que l’on retrouve dans les zones identifiées comme **ensembles urbains d’intérêt**.

## 4.3 Spécifiques à l’arrondissement

---

Nous recommandons :

- d’évaluer l’intérêt pan-montréalais des secteurs et des bâtiments d’intérêt patrimonial exceptionnel en vue de procéder à la création de sites du patrimoine et à la citation de bâtiments **en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec**, notamment pour les édifices suivants :
- 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Maison Bagg (ancien hôtel de ville)
- 221-223, avenue McDougall  
Maison Bouthillier
- 6 et 8, avenue Glencoe  
Maisons Jarry
- 628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Pensionnat Saint-Nom-de-Marie
- 183, avenue Bloomfield  
Église Saint-Viateur
- 215, avenue Bloomfield  
Académie Querbes
- 86, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Maison Jalbert
- 88, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Maison Grothé
- 372, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Maison Saint-Pierre
- 675, avenue Dunlop  
Maison Durocher
- 153, avenue Maplewood  
Maison Godin



# 5.

## BIBLIOGRAPHIE

### Photographies aériennes

*Photographies aériennes*, 1947-1948-1949, Ville de Montréal, Gestion des documents et archives

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.  
*Orthophoto noir et blanc*, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.  
*Orthophoto noir et blanc*, 2002, Navigateur urbain.

### Cartes

ADAMS, John. *Map of the City and Suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'Université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.  
Cote: G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical Map of the Province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des archives d'outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, n° 473.

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, volumes 1 et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.  
Cote: G 1144 M65G475 G6 1890 CAR 1 et 2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, volumes 1 à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.  
Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.  
Cote: G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des archives d'outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, n° 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.  
Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.  
Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured Plan of Montreal and its Environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa.  
Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21.

### Ouvrages généraux

*Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles*, Québec, 1984, 451 p., coll. Études et recherches toponymiques, n° 9.

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, p. 47-62.

- BEAUREGARD, Ludger. *Toponymie de la région métropolitaine de Montréal*, Québec, Ministère des Terres et Forêts du Québec, 1968, 225 p., coll. Étude toponymique 2 (nouvelle série).
- BERGERON, Claude. *Architectures du XX<sup>e</sup> siècle au Québec*, Québec, Musée de la civilisation / Éditions du Méridien, 1989, 271 p.
- BERGERON, Claude. *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 386 p.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 565 p.
- COMMISSION DE TOPONYMIE. *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1994, 925 p.
- COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.
- COURVILLE, Serge (dir.). *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle (1825-1861), Répertoire documentaire et cartographique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 350 p.
- DESJARDINS, Pauline. *Évaluation du patrimoine industriel. Critères généraux*, Montréal, Archemi / Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, 29 août 2003, 56 p.
- LAURIN, J.-E. *Histoire économique de Montréal et des Cités et Villes du Québec*, [Montréal], Les Éditions J.-E. Laurin, 1942, 287 p.
- LEUNG, Felicity, David McCONNELL et Jean-Claude PARENT. *Les emplacements manufacturiers au Canada*, Ottawa, Environnement Canada, Service canadien des Parcs, 1990.
- LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.
- MAGNAN, Hormidas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1925, 738 p.
- MARSAN, Jean-Claude (dir.). *Inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de la Commission scolaire de Montréal*, vol. 1-2a-2b, Montréal, Université de Montréal, 28 février 2001.
- MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3<sup>e</sup> éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.
- ROBERT, Jacques. *Les ensembles patrimoniaux de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, mars 1985, 40 p.
- ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global / Libre Expression, 1994, 167 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal, Montréal*, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.
- WOLFE, Jeanne M. et François DUFAUX (dir.). *A topographic Atlas of Montreal / Atlas topographique de Montréal*, Montréal, McGill School of Urban Planning / École d'urbanisme, 1992, 78 p.

### Site Internet

VILLE DE MONTRÉAL. *Répertoire bibliographique sur le patrimoine archéologique de Montréal*, 2004.  
[http://www2.ville.montreal.qc.ca/urb\\_demo/domaines/archeo/bib\\_recherche.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/urb_demo/domaines/archeo/bib_recherche.htm)

## Ouvrages spécifiques à l'arrondissement

« Outremont P.Q. », *Canadian Municipal Journal*, vol. XI, n° 2, 1915, p. 66-71.

BEAUREGARD, Ludger. *Répertoire des odonymes de la ville d'Outremont*, Outremont, Ville d'Outremont, 1997, 24

BERNARD, Antoine. *Les clercs de Saint-Viateur au Canada. Le second demi-siècle 1897 à 1947*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1951, 616 p.

BISSON, Pierre-Richard. « Outremont et son patrimoine. Dix circuits de découverte architecturale », *Continuité*, hors série n° 2, automne 1991, p. 6-53.

BISSON, Pierre-Richard. *Inventaire des travaux d'architectes à Outremont de 1904 à 1987*, Montréal, Presses de l'Ordre des architectes du Québec, 1987, 156 p.

BISSON, Pierre-Richard et associés architectes. *Outremont et son patrimoine. Inventaire et mise en valeur du patrimoine d'Outremont. Rapport-synthèse des études effectuées pour le compte du Ministère de la Culture du Québec et de la Cité d'Outremont*, vol. 1 : Outremont et vol. 2 : Le patrimoine d'Outremont, Outremont, février 1993.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Tour toponymique. Le mont Royal*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, s.d. (dépliant)

CROTEAU, André, Dinu BUMBARU et Claude JASMIN. *Outremont 1875-2000*, Outremont, La Société d'histoire d'Outremont, 2000, 127 p.

DESLAURIERS, Monique. *Raconte-moi Outremont et ses trois siècles d'histoire*, Outremont, Ville d'Outremont, 1995, 98 p.

PATRI-ARCH. *Connaissance du mont Royal: le bâti*, 5 vol., Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, avril 2003.

RICOUR, Françoise. « Les quartiers d'Outremont », *Revue de géographie de Montréal*, vol. 18, n° 1, 1964, p. 65-85.

RUMILLY, Robert. *Histoire d'Outremont (1875-1975)*, Montréal, Leméac, 1975, 469 p.

TESSIER, Hector. *Saint-Viateur d'Outremont*, Outremont, Presbytère Saint-Viateur, 1954, 675 p.

Montréal 